



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 22 janvier 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Défense et à Monsieur le ministre des Finances.

Selon le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg, Monsieur le Premier Ministre, lors d'une visite début décembre 2023 à Bruxelles, a promis l'élaboration d'un plan pour atteindre l'objectif des 2 % du RNB (revenu national brut) en matière de dépenses pour la défense, ce d'ici le sommet de l'OTAN prévu en juillet 2024.

- Étant donné que nos dépenses atteignent actuellement 0,7 % du PIB une telle hausse exigerait une augmentation des plus substantielles de nos dépenses pour la défense. J'aimerais dès lors savoir du gouvernement comment et endéans quels délais il entend donner suite aux engagements de Monsieur le Premier Ministre ?
- Quel est en chiffres absolus le delta à couvrir entre les dépenses actuelles et les 2 % annoncés ?
- Quelles sont les étapes prévues pour suffire à cet engagement et quelles sont les priorités en la matière ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo  
Député